



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Département d'Éthique

DE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Institut Catholique de Lille



Janvier 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Pierre-Yves QUIMGER, président du
comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Département d'Éthique

Acronyme de l'unité : DE

Label demandé : EA

N° actuel : Sans

Nom du directeur
(2013-2014) : M. Bruno CAZIN

Nom du porteur de projet
(2015-2019) : M. Bruno CAZIN

Membres du comité d'experts

Président M. Pierre-Yves QUIVIGER, Université de Nice-Sophia Antipolis

Experts : M. Jean-Yves GOFFI, Université de Grenoble

M. Pierre LIVET, Université de Provence, Aix-en-Provence

M. Cyrille MICHON, Université de Nantes, (représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Carole TALON-HUGON

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Bruno CAZIN, Institut Catholique de Lille

M. Nicolas VAILLANT, Institut Catholique de Lille

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité de recherche a été créée dans les années 1980 ; elle est issue du « Centre interdisciplinaire de Réflexion Chrétienne ». Ses locaux se trouvent dans un bâtiment de l'Institut Catholique de Lille, 41 rue du Port, à Lille. Ils couvrent une surface totale de 242 m² répartis en bureaux (des enseignants, des doctorants et du personnel administratif), en une salle de documentation et en une salle de convivialité.

Centre de direction

M. Bruno CAZIN, directeur

Nomenclature AERES

SHS 5

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés		
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	12	13
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	15	16

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	7	
Thèses soutenues	5	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	2

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le Département d'Éthique de l'Institut Catholique de Lille est une petite unité, divisée en trois centres de taille modeste, dont l'activité scientifique et les conditions de travail sont tout à fait remarquables. Le département constitue à l'évidence une priorité dans la politique d'ensemble de l'UCL et son histoire est riche et ancienne. Cette entité dispose actuellement des moyens de ses ambitions mais doit affronter la question de l'unité et de l'homogénéité des recherches conduites en son sein, car l'ambition et la productivité sont trop variables d'un "centre" (désignation des trois composantes) à un autre et les points d'intersection entre les trois centres trop rares.

Le comité d'experts tient aussi à souligner la qualité du rapport écrit présenté qui, s'il est incomplet sur les questions financières, est pour le reste un modèle de présentation, respectant très minutieusement les normes demandées et rendant ainsi beaucoup plus efficace le travail du comité d'experts.

Points forts et possibilités liées au contexte

- Insertion dans l'environnement économique, social, culturel ;
- locaux et moyens financiers impressionnants ;
- taux d'encadrement et suivi des doctorants satisfaisants ;
- recherche en sciences humaines à la fois appliquée et professionnalisante (éthique médicale, éthique économique, etc.).

Points faibles et risques liés au contexte

- L'histoire des trois centres entraîne des contrastes trop marqués entre leurs activités ;
- le nombre d'EC impliqués dans chaque centre est trop modeste ;
- il existe un risque d'enfermement dans le statut de « prestataire de services » pour les différentes facultés et écoles de l'ICL ;
- la charge d'enseignement des doctorants contractuels est trop lourde ;
- on regrette l'absence d'école doctorale dédiée.

Recommandations

- Il importe d'inscrire les activités dans une école doctorale ;
- il faut articuler plus explicitement les activités des différents centres, en favorisant l'appartenance des EC à plus d'un centre ;
- il convient d'homogénéiser, dans une certaine mesure, leur taille, leur volume et la nature de leurs activités (entre les recherches fondamentales et les recherches appliquées, par exemple) ;
- il est souhaitable de poursuivre le renouvellement et le rajeunissement de l'encadrement scientifique, en songeant à le féminiser un peu plus ;
- il est nécessaire de développer la dimension internationale.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques –

Les trois « centres » composant le Département d'Éthique annoncent, pour la période considérée, une production scientifique conséquente, en ce qui concerne la quantité.

Centre d'Éthique Médicale : 4 ouvrages (dont 3 codirections) ; 22 chapitres d'ouvrages ; 3 notices dans des dictionnaires ; 1 coordination d'un numéro de revue ; 61 articles ou notules dans des revues à comité de Lecture ; 38 contributions à d'autres revues.

Centre Éthique Économie Entreprise : 6 ouvrages (dont 2 codirections) ; 27 chapitres d'ouvrages ; 1 notice dans un dictionnaire ; 4 éditions de textes et traductions ; 2 coordinations de numéros de revues ; 10 articles dans des revues à comité de lecture ; 5 recensions ; 10 articles dans d'autres revues.

Centre d'Éthique de la Famille et du Sujet Contemporain : 8 ouvrages, dont une codirection ; 17 chapitres d'ouvrages ; 6 notices dans des dictionnaires ; 1 coordination d'un numéro de revue ; 24 articles dans des revues à comité de lecture ; 3 recensions ; 2 articles dans d'autres revues.

Certaines de ces publications réalisent des avancées significatives dans le domaine concerné, surtout en histoire de la philosophie (éditions de texte et traductions) ; d'autres, peut-être moins novatrices, bénéficient d'une bonne inscription dans le débat contemporain et y sont perçues comme l'expression de voix autorisées.

On peut être frappé par le fait que nombre de ces publications sont des articles extrêmement brefs, de deux ou trois pages. Cela tient au fait que l'on a souvent affaire à des travaux d'éthiciens au sens de l'éthique médicale, plutôt que de spécialistes de l'éthique au sens philosophique du terme. Il s'agit alors d'un mode d'intervention reconnu et admis dans ce domaine ; il est calqué sur les contributions très courtes des journaux scientifiques et, surtout, médicaux. La brièveté ne préjuge ici en rien de la qualité et de la pertinence des contenus : c'est plutôt la notoriété du support éditorial qui est à prendre en compte. Ici, elle est souvent indiscutée (e.g. *Bioethica Forum*, CH).

Un nombre significatif des publications du Centre d'Éthique Médicale et du Centre Éthique Économie Entreprise ont, par la constitution des centres de contributeurs et par la localisation des supports éditoriaux, une dimension internationale évidente, dans le monde francophone ou anglophone. Mais, là encore, une certaine disparité entre les entités est perceptible.

La petite taille des centres les rend sensibles aux changements de personnes ; ainsi, jusqu'en 2011, une série de publications relatives à l'éthique de l'ingénieur, sujet peu travaillé en France, pouvait être mise au crédit d'un des centres, dans une mouture antérieure. Ces travaux étaient internationalement reconnus. Malheureusement, leur auteure ne fait plus partie de ce centre.

Au total, malgré les différences entre les centres, la production scientifique du Département d'Éthique est d'une qualité satisfaisante.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le rayonnement et l'attractivité académiques de l'unité restent assez modestes, même si ils s'expliquent largement par des éléments historiques et contextuels. Ayant pour mission essentielle de répondre aux « besoins en éthique » des différentes composantes de l'ICL, n'ayant pas le statut d'une UMR ni d'une Équipe d'accueil et étant composée d'EC qui n'ont pas le statut national d'enseignant-chercheur ou, pour certains, qui ne l'ont pas dans le cadre de leur rattachement à cette unité, le Département d'éthique est dans une situation qui peut, à certains égards, paraître un peu « périphérique », indépendamment de la valeur scientifique des travaux qui y sont conduits. Ni IUF, ni participation à des comités de sélections ne sont possibles, par exemple.

Le recrutement d'un enseignant-chercheur étranger (Canada) ces dernières années, les liens privilégiés avec la Belgique voisine et ses établissements universitaires, l'inscription dans un réseau international des activités du centre C3E, montrent qu'un changement s'annonce, et on peut penser qu'une mobilisation des ressources offertes par le réseau international des Universités catholiques est à l'ordre du jour, ce qui favorisera le rayonnement académique international. L'expertise de certains membres du département est d'ailleurs reconnue internationalement par leur participation à de nombreux comités d'évaluation (en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse)



Le mode de financement propre à l'unité, avec une importante dotation comprenant la masse salariale, et des campagnes régulières pour bénéficier de mécénat, est là aussi le produit d'une histoire et d'une spécificité, mais qui peut avoir comme conséquence un relatif isolement académique du fait de la non-nécessité du recours à des financements sur projets type ANR, qui sont, pour d'autres centres, l'occasion de travailler avec de nombreux partenaires académiques. Certaines manifestations témoignent néanmoins d'une inflexion sur ce point, comme l'organisation prochaine du Congrès international des études utilitaristes et le dépôt de projets type ANR en 2013. Mais le Département n'a incontestablement pas, actuellement, le statut de leader sur un secteur particulier de recherche, et il ne pourrait l'avoir qu'en grossissant un peu et en harmonisant les recherches conduites en son sein, que la séparation en trois centres, sans bi- ou tri-appartenance des chercheurs, ne favorise pas.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Il s'agit à l'évidence du point fort du Département d'Éthique. L'histoire des centres qui le composent l'explique en partie.

Le CEM a désormais une expérience de plusieurs décennies en éthique biomédicale, après en avoir été le premier promoteur français et un des premiers en Europe. Ses travaux sont nombreux, reconnus, utilisés, et surtout les membres sont très sollicités pour intervenir dans le milieu médical et médico-social. La présence, au sein de l'UCL, de la seule faculté de médecine catholique en France lui donne un terrain d'application remarquable dans les hôpitaux qui lui sont rattachés, ainsi que les établissements d'aide médicalisée (EHPAD) pour les personnes handicapées ou âgées, ou les soins palliatifs.

Signalons l'organisation de programmes d'éthique pour diverses institutions (GHICL, ICL-Santé, CHRU Lille), les interventions liées à des demandes de soignants ou d'équipes concernant par exemple les applications de la loi Leonetti, diverses consultations sur des problèmes particuliers (mucoviscidose, réanimation de personnes âgées, projet de vie en EPHAD) et dont le nombre paraît plus important que ce que le CEM peut satisfaire. Le CEM participe à plusieurs 'espaces éthiques' (EREMA, FR2SM, Espace de Réflexion Éthique Régional du Nord-Pas-de-Calais) ; il a la responsabilité de deux DU d'Éthique et Santé, et de Soins Palliatifs, à destination des professionnels de la santé.

La création d'un quartier de la ville, « Humanité », adapté aux besoins des personnes vulnérables, et proches des centres hospitaliers, témoigne du rayonnement des préoccupations éthiques jusque dans l'urbanisme lillois.

Le C3E est issu des travaux sur l'éthique de l'entreprise et l'éthique de l'ingénieur, qui sont eux-mêmes dus au lien de l'UCL avec le monde de l'entreprise dans la région lilloise, et au souhait de nombreux entrepreneurs de voir former leurs cadres ou ceux de la région. Depuis, les attentes régionales en éthique des affaires sont fortes, et là encore la présence au sein de l'UCL des deux écoles de management, l'EDHEC et l'IESEG, qui promeuvent toutes deux la recherche en éthique des affaires, assure un terrain important. Les nécessités propres à l'UCL de trouver régulièrement des fonds propres, et la mise en œuvre de 'grandes campagnes' chaque année ont favorisé le rapprochement avec les entreprises de la région.

Le C3E a élaboré la charte éthique et le règlement intérieur du Comité d'Éthique d'un groupe industriel régional ; il intervient dans deux établissements de formation nationaux (École Supérieure de l'Éducation Nationale, École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale). Il a la charge d'un DU d'éthique économie et management à destination de cadres d'entreprise, il est membre du comité scientifique de la Chaire Économie Sociale et Solidaire

Enfin, le CEFSC développe plusieurs activités en partenariat avec d'autres institutions qui promeuvent une réflexion sur la famille et/ou le sujet contemporain, comme le Collège des Bernardins à Paris, ce qui lui donne une audience plus large que le strict monde universitaire.

Il faut ici noter que le Département d'Éthique intervient régulièrement dans des conférences pour le grand public (outre celles destinées aux personnes du milieu médical ou de l'entreprise) : Semaines Sociales de France, États Généraux du Christianisme. Il anime chaque année plusieurs cycles de formation culturelle de l'UCL. Il a également été sollicité à plusieurs reprises par les médias : journaux *La Vie*, *Libération*, émission télévisée *Des Mots de Minuit*.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le rapport d'activité rappelle (p. 2) que le DE est issu de la fusion de trois centres, le CEM, le Centre d'Éthique Économique et le Centre d'Éthique Technologique, fusion opérée en 2007 à l'initiative de l'ICL, qui témoigne par là de « l'importance stratégique du Département d'Éthique ». Les deux derniers cités ont eux-mêmes fusionné pour constituer le Centre Éthique, Économie, Entreprise (C3E), et un nouveau centre sur l'éthique de la famille et du sujet



contemporain s'y est ajouté. Enfin, depuis 2012, existe un Institut de Philosophie, censé offrir une formation transversale, qui assure des cours de licence, ce qui a conduit à renommer le centre « Département d'Éthique et de Philosophie ». Ces faits témoignent d'une croissance récente, d'une motivation évidente de la tutelle, et d'une réorganisation de la recherche (en partie due à des mouvements de personnes, notamment pour le C3E, entièrement renouvelé).

Il n'a pas échappé au comité que le directeur du DE n'était ni directeur, ni même membre d'aucun des trois centres, et n'avait pas d'activité dans la réflexion éthique à proprement parler. Sa présence, et son statut au sein de l'UCL sont certainement un gage d'intérêt de la tutelle pour le DE, et de bon fonctionnement de l'ensemble. Mais il révèle aussi le besoin de pallier des tensions que l'on devine (et que les doctorants ont pu évoquer), même si la bonne entente semble régner. La disparité et le développement d'abord autonome des deux premiers centres, en éthique médicale et en éthique de l'entreprise et de l'ingénieur, font que l'unité affichée paraît parfois un peu contrainte, et que les questions scientifiques peuvent facilement virer à des considérations plus institutionnelles.

Cela étant dit, le fonctionnement de l'unité (Directoire se réunissant tous les mois, AG deux fois par an, réunion mensuelle de chaque centre) paraît de nature à harmoniser le travail de tous les membres du DE. La présence d'une documentaliste, également en charge de la BU, est un atout remarquable pour l'ensemble des chercheurs. La qualité des locaux, la jouissance d'un bureau individuel spacieux pour tous les EC, et d'un bureau individuel ou partagé à deux pour les doctorants, sont également à mettre au crédit du fonctionnement de l'unité.

L'impression générale est donc favorable parce qu'elle est très positive sur de nombreux points mais avec quelques interrogations sur l'unité réelle et l'harmonie des différentes composantes. Toutefois, à considérer le caractère récent de la fusion, la dynamique impulsée par la tutelle et celle des différents EC, ainsi que la présence d'une formation en philosophie, transversale et amenant un public plus jeune, il semble que la direction prise soit bonne et à encourager.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Au cours de la période considérée, le Département d'Éthique a accueilli 10 doctorants, tous financés. Cinq d'entre eux ont soutenu, 3 sont en cours de finalisation de leur thèse, deux ont achevé leur première année de thèse. Ces chiffres globaux sont plutôt modestes, si l'on considère ce qui est réalisé ailleurs par des unités de taille équivalente, voire même inférieure. Mais les simples chiffres ne permettent pas de comprendre, ni d'évaluer une situation complexe.

En premier lieu, l'Institut Catholique de Lille ayant le statut d'établissement associatif privé, son Département d'Éthique n'est adossé à aucune école doctorale en particulier, et toutes les thèses font l'objet d'une codirection, le directeur de thèse officiel appartenant soit à un laboratoire reconnu par une école doctorale (Lille, Paris 1-Sorbonne, Rouen), soit à une université étrangère (Louvain, Namur). C'est une particularité qui n'est pas sans conséquences ; en particulier les exigences de la formation en cours de thèse nécessitent une coordination sans faille entre les directeurs, au sens scientifique du terme, mais aussi entre les secrétariats de part et d'autre. Cette coordination semble être effective, d'après les témoignages des doctorants entendus par les membres du comité d'experts. On note, en particulier, un dispositif très cohérent, et même exigeant, du suivi de thèse : rendez-vous mensuel avec le co-directeur local, remise par le doctorant d'un document écrit tous les deux mois, réunion d'un comité de thèse tous les six mois. Là aussi, les exigences de ce dispositif sont, pour l'essentiel, respectées.

On doit encore noter que, pour ce qui concerne les doctorants en cours de finalisation de leur thèse (le dossier soumis aux experts ne dit pas ce qu'il en est pour les thèses soutenues au cours de la période considérée), une rédaction en quatre ans semble de mise (un cas particulier est constitué par un doctorant qui rédige une thèse de doctorat en sciences médicales). Cela revient à dire, de façon plus abrupte, que le Département d'Éthique ne "gonfle" pas artificiellement ses effectifs en tolérant des rédactions interminables, ces dernières étant le plus souvent le fait de doctorants peu compétents ou plus intéressés par une introspection et par une recherche de soi que par un travail académique.

Ensuite, il n'existe pas de masters en amont permettant de constituer un "vivier" d'étudiants pouvant ensuite s'inscrire en thèse. La constitution de tels masters, prévue, va constituer un enjeu absolument essentiel pour le Département d'Éthique dans les années à venir.

Les doctorants financés ont un statut particulier au Département d'Éthique : ils sont assistants-doctorants. Cela signifie qu'ils peuvent "bénéficier d'une décharge d'enseignement pour préparer leur doctorat" (Annexe 1 de la Convention Collective Nationale des Universités et Instituts Catholiques de France, en date du 4 juin 2002). Une telle situation comporte des avantages, dont le principal est que les doctorants ont tous acquis une expérience de l'enseignement pendant qu'ils ont travaillé à leur thèse, ce qui n'est pas toujours le cas des doctorants dans les



universités publiques. En contrepartie, la charge d'enseignement peut constituer un obstacle à la rédaction du travail de thèse et à la recherche.

Les doctorants sont correctement associés à la recherche menée au sein du Département ; ils ont à leur actif des communications.

Le dossier soumis aux experts n'est pas très prolix sur l'information qui est donnée aux doctorants en matière de débouchés professionnels. En revanche, un point positif est que trace a été gardée de tous les néo-docteurs ayant soutenu au cours de la période : ils sont connus et leur devenir professionnel est connu également.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Il faut tout d'abord souligner la qualité de la présentation du rapport écrit qui respecte les normes et facilite ainsi le travail d'évaluation. La qualité et l'honnêteté de l'analyse SWOT, entre autres, doivent être soulignées. On doit ensuite noter l'engagement pluri- et interdisciplinaire de l'unité qui, loin d'être simplement un centre de philosophie, sait travailler en parfaite intelligence avec les médecins, les économistes, les juristes, les psychanalystes, etc. Aucun des chercheurs de l'unité n'accomplit des recherches relevant du seul secteur de la philosophie ou de l'histoire de la philosophie.

C'est, paradoxalement, de cette incontestable réussite du pari pluridisciplinaire que peuvent naître quelques inquiétudes ou réserves sur le projet et la stratégie. En effet, la cohérence scientifique de l'ensemble des recherches et leur unité ne sont pas toujours suffisamment visibles, et l'on pressent que cette cohérence doit passer par la mise au premier plan des travaux philosophiquement les plus solides conduits actuellement dans l'unité, qui paraissent être ceux du centre C3E qui (est-ce le fruit du hasard ?) est le centre dont l'histoire est la plus jeune, comme si un certain poids de l'histoire passée du Département d'Éthique entravait un peu l'évolution des deux autres centres. La mise en place d'un séminaire transversal, l'implication des doctorants qui semblent moins liés que les titulaires par la question de l'appartenance à un centre ou à un autre, une gouvernance qui se situerait dans une perspective d'unité scientifique plus qu'administrative, sont autant de pistes que l'unité doit explorer pour assurer la pérennité et la lisibilité de ses recherches.

Le projet bénéficie d'atouts remarquables, avec des chercheurs de très bon niveau, dont certains sont reconnus internationalement, mais aussi d'un financement confortable et, ce qui est aussi essentiel que rare, des liens étroits entretenus avec le tissu social, économique et culturel régional. Le pari d'une cohérence scientifique globale peut donc être fait, mais il suppose que les membres de chaque centre donnent la priorité, au moins temporairement, aux travaux susceptibles de croiser les travaux des deux autres centres, en valorisant les questions transversales, qui ne sont pas simplement épistémologiques (même si l'épistémologie est précieuse), et en fixant comme principe l'implication, et si possible l'appartenance « institutionnelle », de chaque chercheur dans au moins un autre centre. Un centre de moins de 10 titulaires peut évidemment s'organiser en plusieurs groupes de travail et de recherches, mais la structuration en « centres », avec des effectifs variables, allant de 1 à 4 titulaires, ne peut que produire une certaine illisibilité, une dispersion, voire une individualisation des recherches par ailleurs excellentes qui y sont conduites, et qui témoignent toutes d'une véritable ouverture vers le monde social et économique ainsi que d'une grande ambition intellectuelle.



4 ● Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : vendredi 31 janvier 2014 à 9h
Fin : vendredi 31 janvier 2014 à 15h

Lieu de la visite

Institution : Institut Catholique de Lille

Adresse :

41 rue du port
59016 Lille cedex

Locaux spécifiques visités :

Bureaux de l'unité de recherche

Déroulement ou programme de visite

9h-9h30 : Rencontre avec le directeur et huis clos du comité d'experts.
9h30-10h : Entretien avec les tutelles.
10h-12h : Rencontre avec l'unité au complet.
12h-13h : Pause déjeuner.
13h-14h : Entretien du comité d'experts avec les doctorants seuls.
14h-15h : Huis clos final du comité d'experts.

Points particuliers à mentionner

M. Pierre LIVET, n'a pas pu participer à la journée de visite.



5 • Observations générales des tutelles

Lille, le 26 mai 2014

Réponse du Département d'Éthique
au rapport d'évaluation de l'AERES (visite du 31 janvier 2014)

Le Département d'Éthique a pris connaissance de l'évaluation réalisée par le comité de visite de l'AERES et remercie le comité de la lecture attentive qu'il a faite de notre rapport ainsi que de la qualité des échanges que nous avons eus lors de la visite du comité d'experts.

Nous sommes heureux de voir, à la lecture du rapport d'évaluation, que les dynamiques et orientations engagées ces dernières années sont déjà perceptibles et largement encouragées : déclouonnement des centres pour favoriser les activités communes à l'échelle du Département ; programme de recherche plus transversal, avec contribution des différentes disciplines des enseignants-chercheurs, poursuite de l'ouverture à l'international.

Au regard des recommandations proposées par le comité, il nous apparaît effectivement souhaitable que le Département d'Éthique soit lié de manière plus formelle à une école doctorale, nonobstant notre statut singulier d'unité de recherche d'une université privée associative d'enseignement supérieur, et d'y être associé comme équipe d'accueil.

De même, nous recevons très positivement l'encouragement à développer les collaborations académiques, au sein de projets de type ANR et les collaborations internationales. Nous nous y employons déjà au travers d'accords de collaboration avec d'autres unités de recherche et l'appartenance à des réseaux et des groupes de recherche. La participation à un projet Interreg depuis 3 ans est également une étape vers l'ouverture internationale préconisée.

En revanche, s'il nous apparaît difficile formellement d'inciter les EC à appartenir à plus d'un centre, nous accueillons la proposition du comité de visite comme une invitation à poursuivre le développement des activités de recherche transversales et à encourager les productions impliquant deux ou trois centres. De même, nous entendons l'encouragement à développer des travaux de recherche plus fondamentale et à veiller à un certain équilibre entre ceux-ci et les travaux d'éthique appliquée. Le programme de recherche que nous nous sommes fixé pour les années à venir devrait y contribuer.

Il est juste d'indiquer qu'il n'existe pas encore en juin 2013 de master propre à l'unité. Il n'en demeure pas moins que l'implication des enseignants chercheurs du Département dans d'autres masters, aussi bien au sein de l'Université Catholique de Lille que d'universités publiques, constitue une source de recrutement, comme l'atteste le nombre de doctorants accueillis au cours de cette

Tél. +33 (0)3 20 13 40 46 – Fax +33 (0)3 20 13 41 43 - www.univ-catholille.fr - departement.ethique@icl-lille.fr

Institut Catholique de Lille, association déclarée reconnue d'utilité publique

60 boulevard Vauban – B.P. 109 – 59016 Lille Cedex - France

Siret 775.624.240 000 13 – Code APE 8542 Z – N°TVA intracommunautaire FR 66 775 624 240

Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

période. L'ouverture de masters propres à notre Département devrait pouvoir augmenter le vivier de doctorants potentiels.

Au sujet du temps de réalisation des thèses, la durée moyenne constatée, aussi bien de celles soutenues sur la période 2008-2013 que des thèses en cours de finalisation est de 4 ans (une seule – sur 8 – aura été réalisée en 5 ans).

Enfin, nous tenons à apporter quelques précisions sur les moyens financiers dont dispose l'unité. Nous rappelons en effet que compte tenu de notre statut associatif privé, le budget du Département d'Ethique est spécifique : sont effectivement à sa charge la masse salariale (qui représente 60% du budget) et un certain nombre de charges de fonctionnement (dont notamment les loyers de bureaux et de salles d'enseignement). Le budget alloué par l'Institut Catholique de Lille au Département d'Ethique est intimement lié à l'importance stratégique qui lui est conférée, et explique pour l'essentiel le soutien important accordé à la présentation de travaux en colloque, ce qui a pu étonner le comité.

En conclusion, le travail d'écriture du rapport d'auto-évaluation et le rapport d'évaluation produit par le comité d'experts constituent une étape importante dans la vie du Département d'Ethique dans une perspective de renforcement et de développement de l'unité de recherche.

Cordialement



Bruno Cazin,
Directeur